

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET DE PARTICIPATION



TIRAGE DE LA CHASSE À L'AS DE CŒUR D'ARGENTEUIL DE LA MAISON DE LA FAMILLE AU CŒUR DES GÉNÉRATIONS D'ARGENTEUIL

Notre cause, nos objectifs

Toujours à la recherche de financement pour accomplir sa mission, la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil attribuera tous les profits de la Chasse à l'As de Cœur d'Argenteuil aux besoins prioritaires de l'organisme, c'est-à-dire : assurer son bon fonctionnement et offrir aux familles une maison, un milieu de vie accueillant, bienveillant, plus adapté aux besoins des familles, c'est-à-dire, plus accessible, avec plus d'espace et de possibilités. Nous souhaitons ainsi développer plus de services à notre clientèle (activités physiques extérieures, cuisines collectives, locaux adaptés aux rencontres individuelles, etc.).

Fonctionnement

- ♥ Les tirages de la Chasse à l'As de Cœur de la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil sont des tirages à lot progressif, c'est-à-dire que les participants qui achètent des billets en ligne courent la chance, dans un premier temps, de gagner un prix correspondant à 20% du produit de la vente hebdomadaire des billets, et, dans un deuxième temps – s'ils ont gagné ce prix hebdomadaire –, de remporter le lot progressif.
- ♥ Le nombre de billets en vente est indéterminé.
- ♥ Pour tenter de remporter le lot progressif, lors de l'achat de son billet ou de ses billets, la personne doit choisir une carte au hasard parmi les 52 cartes à jouer qui apparaissent à l'écran, sauf celles qui ont déjà été choisies.
- ♥ Lors du tirage, la personne gagnante du lot hebdomadaire pourra savoir si elle a choisi l'as de cœur. Si c'est le cas, cette personne remporte le lot cumulatif également. Si ce n'est pas le cas, la somme dédiée au lot cumulatif demeure dans la cagnotte et se multiplie chaque semaine jusqu'à ce que l'as de cœur soit tiré.

RÈGLEMENTS

- ♥ Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
- ♥ Par souci d'équité et de transparence, les employés de la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil, les membres du conseil d'administration de cet organisme, la commis comptable, la comptable agréée qui est responsable de l'audit ainsi que les personnes vivant à la même adresse, ne peuvent participer aux tirages.

- ♥ Les couts des billets sont les suivants :
 - . 5 billets : 10\$
 - . 20 billets : 20\$
 - . 100 billets : 50\$
 - . 500 billets : 100\$
- ♥ La vente des billets pour le tirage de la semaine commence le mercredi à 13h00 et se termine le mercredi suivant à 10h00.
- ♥ Les tirages ont lieu en ligne tous les mercredis à 11h00 par le biais du système électronique opéré par Tirage Cell5050, organisme accrédité par la Régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).
- ♥ De façon continue, le montant hebdomadaire à gagner ainsi que le montant du lot cumulatif seront affichés sur le site Internet de la Maison de la famille ainsi que sur son Facebook spécialement dédié à la Chasse à l'AS de Cœur d'Argenteuil.
- ♥ Pour se procurer des billets :
 - Cliquer sur l'onglet de la Chasse à l'AS de Cœur d'Argenteuil sur le site de la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil à l'adresse suivante : **familleargenteuil.org**
 - Les billets seront également en vente aux points de service suivants :
 - 1. Dépanneur T-O**
84 Rue Principale, Lachute (Québec) J8H 3A8 (450) 562-3175
 - 2. Produits Forestiers Claude Baril**
18, avenue Providence, Lachute (Québec) J8H 3K9 (450) 409-3053
 - 3. La boulangerie du P'tit chef**
546, rue Principale, Lachute (Québec) J8H 1Y7 450-562-8000
- ♥ La Maison de la famille se réserve le droit d'augmenter les points de services au cours de l'année ou de les changer, advenant des imprévus.
- ♥ Lors du tirage hebdomadaire, le nom du gagnant ou de la gagnante sera dévoilé sur le site Internet de la Maison de la famille : **familleargenteuil.org** et sur le Facebook de la **Chasse à l'AS de Cœur d'Argenteuil**. Sera affiché également si cette personne a remporté le lot progressif, ou non.
- ♥ Dans l'éventualité où le numéro annoncé (affiché) et le numéro gagnant officiel ne sont pas identiques, ce dernier doit prévaloir.
- ♥ Les revenus de la vente des billets sont répartis ainsi :
 - . 20% à la personne gagnante de la semaine.
 - . 30% sont accumulés dans le lot progressif.
 - . 50% des profits à la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil
 - 25 % pour notre mission
 - 75 % pour la rénovation, l'agrandissement et les frais de fonctionnement de la future Maison de la famille (Milieu de vie).

- ♥ La personne gagnante sera contactée après le tirage. Cette personne aura 1 mois pour réclamer son prix à la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil au 232 Bethany à Lachute, J8H 2M8, 450-562-0503. Elle devra avoir le billet gagnant en sa possession ainsi qu'une pièce d'identité. Elle recevra son paiement par chèque.
- ♥ Tous les numéros de billets du tirage seront à nouveau dans le système après chaque tirage, mais n'auront pas les mêmes numéros de référence. Le numéro gagnant est donc valide pour une semaine seulement.
- ♥ Les renseignements personnels sont confidentiels.
- ♥ Lorsque vous effectuez un paiement par le biais d'un terminal mobile, vous devez fournir votre nom et votre numéro de téléphone.
- ♥ Dans l'éventualité que la Chasse à l'As de Cœur ne soit pas terminée le 9 septembre 2026, le gagnant hebdomadaire de la semaine remportera automatiquement le lot cumulatif.
- ♥ Si l'as de cœur est tiré avant la fin des 52 semaines, les tirages recommenceront jusqu'au 9 septembre 2026. Dans ce cas également, que l'as de cœur soit tiré ou non le 9 septembre 2026, un tirage final aura lieu et le gagnant hebdomadaire de la semaine remportera aussi le lot cumulatif.
- ♥ Dans le cas où un prix secondaire est ajouté à un tirage, les détails du prix, sa valeur et les détails du tirage seront communiqués sur le site web (familleargenteuil.org) de la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil. Toutes informations concernant l'admissibilité, le tirage, la communication avec le gagnant du prix ainsi que les autres conditions générales contenues dans ce document s'appliqueront également dans ce cas.
- ♥ Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la Chasse à l'AS de Cœur d'Argenteuil, organisée par la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil, en partenariat avec Tirage Cell5050, sont strictement confidentielles et seront utilisées exclusivement pour les fins administratives de la loterie et pour communiquer avec les participants. Ces informations ne seront pas partagées ou vendues à des tiers sans le consentement explicite des participants, sauf si la loi l'exige.
- ♥ En participant à la loterie, les participants acceptent que leurs données soient traitées par la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil, dans le respect des lois applicables en matière de protection des données personnelles. Les participants ont également le droit de se désinscrire de toute liste de diffusion en contactant la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.
- ♥ Pour toutes informations relatives au tirage de la Chasse à l'As de Cœur de la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil, veuillez communiquer avec nous :

Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil
 232, Bethany, C.P. 840
 Lachute (Québec), J8H 4G5
 450-562-0503, info@familleargenteuil.org

